

VILLIERS VINEUX
Séance du 27 février 2018
S 002-2018

<p>Convocation du 20 février 2018</p> <p>Affichage du 20 février 2018</p>	<p>L'an deux mil dix-huit et le vingt-sept février à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. FERRAG Kamel, Maire</p> <p>Présents : MM.FERRAG Kamel - HUGOT Yves - SPINELLE François - JOFFRIN Laurent ARVIN-BEROD Nicolas- LECOMTE Franck – JAMBON Éric - PIERRON Morgan</p> <p>Mme : DEVAUX Virginie - DEVILLAINE Joëlle</p> <p>Absente excusée : BUISSON Aurore</p> <p>Mme BUISSON Aurore a donné pouvoir à M. FERRAG Kamel pour la représenter à la réunion de Conseil, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous document.</p> <p style="text-align: right;">Secrétaire de séance : Mme DEVILLAINE Joëlle</p>
	<p>Lecture du procès verbal de la séance du 29 janvier 2018 est donnée et est adoptée à l'unanimité.</p>
<p>TRAVAUX LOGEMENT</p> <p><i>Délibération 2018</i></p>	<p>Les travaux au logement 10 bis grande rue avancent selon le calendrier prévu par le maitre d'œuvre.</p> <p>Nous avons quelques travaux supplémentaires et d'autres prévus sur les devis, que nous ne nous réaliserons pas.</p> <p>Nous n'avons toujours pas eu le rapport d'expertise final de l'assurance avec le chiffrage final. Nous avons demandé un acompte de 95 000 € afin de pouvoir régler les entreprises qui interviennent.</p> <p>Le Conseil Municipal accepte le chèque de Groupama de 95 000 €.</p>
<p>BUDGET 2018</p>	<p>Nous continuons de monter le dossier du local CPI / COMMUNAL afin qu'il soit prêt pour le Conseil Municipal suivant, les élections ayant lieu en 2020, il est préférable de ne pas trop s'engager en amont.</p> <p>Voirie 2018 : Rue d'en haut & rue bezot</p> <p>Nous envisageons la pose de radars pédagogique sur l'axe du RD 51, le projet est encore à l'étude.</p> <p>Suite aux travaux du logement, il est possible que nous soyons obligé de refaire la cour de l'école, si tel est le cas, il serait opportun d'en profiter pour faire également les travaux d'assainissement. L'entreprise MANSANTI nous a établis un devis d'un montant de 12 289 € HT.</p> <p>Sécurisation de la salle des fêtes à décider pour l'achat ou la location à la prochaine réunion.</p>
<p>QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES</p>	<ul style="list-style-type: none">• Concernant les travaux rue des Saules nous avons eu un supplément de 1853.50 €• Point de la rencontre avec la gendarmerie• Compte rendu de la dernière réunion de Communauté de Communes
	<p>La séance est levée à 23 h 55 Fait et délibéré les jours mois et an susdit Signatures</p>